

Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz

11 décembre 2017 – 19h30

Collège de La Sallaz

Présent-e-s

Parents : Marion Poulard Wipff, Stéphanie Laurent, Jacques Domeniconi, Kelly Levy

Professionnel-le-s : Michel Rosselet (Directeur), Véronique Branschi, Julien Chapuis, Sylvie Martinez, Sylvie Girardet, Anne Thom

Autorités politiques : Nicola di Giulio

Excusé-e-s / absent-e-s

Photine Pisson, Christel Zingg, Garance Barretta, Vincent Canu, Ivana Novara, Stéphanie Bobin-Coudray, Karine Terrier, Paola Richard-de Paolis

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 25 septembre 2017
3. Reprise de la présidence
4. Présentation du « programme violence »
5. Point sur Le Canard scolaire n°3
6. Finances 2017
7. Décisions, suites à donner
8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Stéphanie Laurent mène la présente séance.

2. Adoption du PV du 25 septembre 2017

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2017 est adopté par la Commission.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



3. Reprise de la présidence

Stéphanie Laurent annonce que cette séance est la dernière qu'elle animera.
Jacques Domeniconi accepte d'être président ad interim jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Marion Poulard Wipff pourrait être intéressée par la fonction mais elle préfère continuer à observer pour le moment.

Il est rappelé que la présidence peut être ouverte aux parents, aux autorités politiques ainsi qu'aux représentants des associations.

Michel Rosselet remercie Mme Laurent pour son travail.

4. Présentation du « programme violence »

Un groupe de travail a été créé au sein de l'établissement pour traiter le thème de la violence. Il s'est réuni deux ou trois fois. Le but final - partagé par tous - est de trouver des moyens préventifs pour que les enfants n'entrent pas dans la violence (pendant la récréation, lors des transitions et aux abords de l'école). Les membres du groupe de travail ne sont cependant pas d'accord sur les moyens à adopter pour réduire cette violence.

Deux méthodes ont été présentées : « Vers le pacifique » et « Grandir en paix ». Elles n'ont pas convenu car elles n'étaient pas assez en lien avec la pratique.

Par conséquent, le groupe de travail a choisi de laisser ces méthodes de côté. Julien Chapuis précise que l'idée est de viser une construction commune d'une méthode par les enseignants, afin qu'ils puissent se l'approprier.

Le collège de Boissonnet travaille déjà sur ce thème au niveau du bâtiment.

Le groupe de travail a envie de considérer la Comet comme un partenaire dans ce travail.

5. Point sur Le Canard scolaire n°3

Le Canard scolaire n° 3 a été présenté dans les trois collèges lors des réunions de bâtiment. Peu d'enseignants ont montré leur intérêt pour y publier un article.

Un communiqué sera mis sur educanet le mardi de la rentrée afin d'inviter à nouveau les enseignants à participer au Canard scolaire.

Sylvie Martinez et Véronique Branschi annoncent que quatre enseignants leur ont proposé directement un projet.

6. Finances 2017

Comme le dernier Canard scolaire a été payé avec le budget de l'établissement, il reste 1000.- dans le budget de la Comet.

Environ 200.- ont été utilisés pour l'apéritif ayant lieu après la séance.

Une partie de la somme restante sera ainsi allouée aux chantées de Noël de Boissonnet (environ 300.-) et de la Sallaz (à ce jour, environ 90.-).

7. Décisions, suites à donner

- La discussion est ouverte sur les problèmes de déplacement sur l'avenue de Beaumont. Pierre-Eric Roubaty et Florence Germond ont été approchés, mais rien n'a avancé.

Jacques Domeniconi s'engage à prendre contact avec M. Roubaty pour remettre le dossier à plat.

Nicola di Giulio va quant à lui apporter un postulat afin de créer une commission pour traiter ce sujet.

- Mme De Pietro arrive pour parler d'un litige autour du nom donné au futur collège de Riant-Pré. En effet, différents habitants du chemin Riant-Pré ont contesté le nom choisi. Ils craignent une confusion qui amènerait un surplus de trafic dans leur quartier.



Au niveau juridique, il n'y a pas de motif légal à changer de nom. Au niveau politique, M. Payot n'a pas demandé à Mme De Pietro de convaincre la Comet de revenir en arrière en choisissant un nouveau nom.

Marion Poulard Wipff précise qu'il y a déjà eu un certain nombre de communications à propos du nom de Riant-Pré dans le quartier.

Normalement, ce litige ne devrait pas avoir d'impact sur l'avancée du chantier.

La Comet confirme à l'unanimité son préavis en faveur du nom de « Riant-Pré ». In fine, la Municipalité décidera du nom donné au collège.

8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Point non traité.

9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine séance aura lieu le 29 janvier à 19h30, vraisemblablement à la Sallaz.

10. Divers et propositions individuelles

- M. Domeniconi fait un retour sur la séance du Conseil d'établissements ayant eu lieu le 23 novembre 2017. Certaines commissions d'autres établissements lausannois organisent des événements importants, comme un festival, un rallye ou des conférences. M. Domeniconi propose quelques idées, comme de s'associer avec d'autres Comet, d'intégrer les APEMS ou d'organiser un événement reliant les trois bâtiments.

Il est possible en tout temps d'aller consulter les procès-verbaux des autres Comet.

La prochaine rencontre du Conseil d'établissements aura lieu le 17 mai 2018 dans la salle du Conseil communal.

- Concernant le nouveau collège de Riant-Pré, aucune solution n'a été trouvée pour l'APEMS avant 2020. Au vu du faible nombre d'élèves, il y aura certainement de la place au sein du collège.

- Michel Rosselet dit que la Comet ne s'occupera plus des prochains Canards scolaires. Il invite chacun à réfléchir à un autre projet dans lequel la Comet pourrait s'investir.

Lausanne, le 14.12.2017

Anne Thom
Membre

Lausanne, avril 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
